



## **LE DEPARTEMENT DE VAUCLUSE COMMUNIQUE**

### **AVIS D'OUVERTURE D'UNE CONSULTATION DU PUBLIC**

**Il sera procédé, sur la période du lundi 18 août au lundi 20 octobre 2025 inclus, à une consultation du public relative au :**

**Projet de révision du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) des infrastructures routières relevant de la compétence du Département de Vaucluse**

Durant cette période, le projet de mise à jour correspondant sera consultable sur le site Internet du Département de Vaucluse <http://www.vaucluse.fr>

Le dossier peut également être mis à disposition sur demande dans les locaux du Conseil départemental – Pôle Aménagement – DISR – SPE, 17 rue du Limas 84000 Avignon, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Rendez-vous à prendre auprès du secrétariat au 04 90 16 16 97.

Toute personne intéressée pourra présenter ses observations et s'exprimer par écrit, au choix :

- par courrier électronique à [consultation.ppbe@vaucluse.fr](mailto:consultation.ppbe@vaucluse.fr)
- par voie postale à l'adresse suivante :

Département de Vaucluse  
Consultation publique PPBE  
DISR - SPE  
Rue Viala - CS 60516  
84909 Avignon Cedex 9.

A l'issue de cette phase de consultation, une note - exposant les résultats de la consultation du public ainsi que la suite qui leur a été donnée - sera établie. Le PPBE sera arrêté par délibération du Conseil départemental de Vaucluse. Ces éléments feront l'objet des mesures de publicité réglementaires et le plan de prévention sera transmis au représentant de l'Etat dans le département.

Les modalités de consultation sont susceptibles d'évoluer afin de se conformer à d'éventuelles directives sanitaires. Le cas échéant, elles seront actualisées sur le site internet du Département de Vaucluse.